

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'IFAO
POUR LES PUBLICATIONS D'ARCHÉOLOGIE
ET D'ÉGYPTOLOGIE



2015

RÈGLES

Appel de référence bibliographique en note de bas de page

- Nom de l'auteur en petites capitales suivi de la date et de l'indication des pages, figures, planches, etc. : [NOM 1999, p. 25, fig. 5](#).
 - Auteurs anciens (Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle inclus) : nom usuel en bas-de-casse : [Hérodote, *Histoire II*](#) ; [Anthoine Morison, 1697](#).
 - Auteurs modernes et contemporains (XIX^e siècle à nos jours) en petites capitales : [HUGO 1829](#) ; [BRUYÈRE 1922-1923](#) ; [LABROUSSE 2012](#).
 - Ouvrages anonymes : titre ou titre abrégé, en italique.
[Joseph et Aséneith, p. 12](#).
- Si l'auteur est cité au cours de la phrase juste avant la référence : initiale du prénom, nom en bas-de-casse suivis de la date de l'ouvrage et de la page citée entre parenthèses : P. Nom (1999, p. 25).
 - « [La publication fut assurée par A. Adriani \(1952\)](#). »
 - « [Il n'est toutefois pas certain, contrairement à ce que pensait C. Préaux \(1952, p. 275-281\), que les routes vers le Sud n'aient été empruntées que de manière transitoire.](#) »
- Dans le cas où des auteurs ont le même nom, ajouter l'initiale du prénom pour les deux :
 - pour Dieter Arnold, on mettra : [ARNOLD Di. 2005](#)
 - pour Dorothea Arnold, on mettra : [ARNOLD Do. 1981](#)

- On n'utilise ni *ibid.*, ni *op. cit.*, ni *id.* à l'intérieur d'une note ou d'une note à l'autre. On répètera le nom de l'auteur autant de fois que nécessaire. Le nom de l'auteur sera répété lorsque deux références se suivent immédiatement : BRUYÈRE 1921, p. 37 ; BRUYÈRE 1924, p. 78-79 ; mais ne le sera pas lorsque le texte de la note rend évidente la continuité entre les références : «B. Bruyère, qui lui avait d'abord attribué la tombe (1921, p. 37), est revenu plus tard sur cette hypothèse (1924, p. 78-79).»

Présentation de la bibliographie finale

- Une liste complète des abréviations est disponible dans l'ouvrage de B. Mathieu, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire, 2014 (6^e éd.)
http://www.ifao.egnet.net/publications/outils/Abréviations_périodiques
- La disposition de la bibliographie se fera par ordre alphabétique d'auteurs, ou respectera un ordre chronologique lorsqu'un auteur a plusieurs références.
- Répéter, avant la référence complète, l'appel tel qu'il est présenté en note de bas de page dans le texte.
- Les noms des collections sont en romain : MIFAO, FIFAO, BiEtud, EtudUrb, etc.
- La présentation basique d'un ouvrage se fait de la manière suivante :
 - l'auteur : initiale du prénom suivi du nom en bas-de-casse et d'une virgule ;
 - le titre de l'ouvrage en italique suivi d'une virgule ;
 - la collection en romain, puis, sans virgule, le numéro dans la collection (toujours en chiffres arabes), suivi d'une virgule ;
 - le lieu de l'édition (ville) suivi d'une virgule ;
 - la date de publication suivie d'un point.

MARIETTE 1878
A. Mariette, *Voyage dans la Haute Égypte*, Paris, 1878.

- S'il y a plusieurs villes pour un même éditeur, on utilisera la virgule pour séparer les lieux :
Ö. Wikander (éd.), *Handbook of Ancient Water Technology*, Leyde, Boston, Cologne, 2000.

Abréviations

- Abréviations utilisées dans les notes infra-paginales et dans la bibliographie (le pluriel n'est pas marqué, sauf pour n^{os}, mss, *sqq.*):

addenda : add.
 annale : an.
 annexe : ann.
 appendice : append.
 colonne : col.
 éditeur(s) scientifique : éd.
et alii : *et al.*
 exemple : ex.
f.v. : *folio verso*
 fascicule : fasc.
 figure : fig.
 figures : fig.
 folio : f^o ou fol.
 illustration : ill.
 introduction : introd.

livre : liv.
 manuscrit : ms
 manuscrits : mss
 note : n.
 numéro : n^o
 numéros : n^{os}
 ouvrages sans lieu d'édition : [s.l.]
 ouvrages sans lieu ni date : [s.l.n.d.]
 ouvrages sans nom d'éditeur : [s.n.]
 page : p.
 paragraphe : § ou paragr.
 partie : part.
 planche : pl.
 planches : pl.
 plusieurs éditeurs : éd.

recto : r^o
 seconde ou deuxième édition : 2^e éd.
 section : sect.
s.v. : *sub voce*
sq. : *sequiturque* (et suivant[e])
sqq. : *sequunturque* (et suivants[e]s)
 supplément : suppl.
 tableau : tabl.
 tableaux : tabl.
 tome : t.
 traducteur : trad.
 vers : v.
 verso : v^o
 volume : vol.
 volumes : vol.

- La bibliographie d'un article anglais dans une revue ou un ouvrage français, sera composée selon les normes anglo-saxonnes (voir le document complémentaire des normes bibliographiques anglo-saxonnes de l'Ifao). En revanche, s'il s'agit d'une référence anglaise dans une bibliographie française, seul le titre de l'article ou de l'ouvrage cité sera composé selon les normes anglo-saxonnes (attention notamment à l'emploi des capitales à chaque terme, excepté les articles, les conjonctions et prépositions de deux à quatre lettres). Les noms de villes sont francisés : Londres, Le Caire, etc.

- Exemples de références bibliographiques tirés d'un article en anglais du *BIFAO* :
Venit, M.S., Monumental Tombs of Ancient Alexandria. The Theater of the Dead, Cambridge, 2002, pp. 69–70.
Hussein, A., Le sanctuaire rupestre de Pyiris à Ayn al-Labakha, MIFAO 116, Cairo, 2000, pl. 3–4, figs. 18–22, pp. 30–31.

- Ces mêmes exemples référencés dans un texte français :
M.S. Venit, Monumental Tombs of Ancient Alexandria. The Theater of the Dead, Cambridge, 2002, p. 69-70.
A. Hussein, Le sanctuaire rupestre de Pyiris à Ayn al-Labakha, MIFAO 116, Le Caire, 2000, pl. 3-4, fig. 18-22, p. 30-31.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Monographie	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le nom de l'auteur en petites capitales et la date : <i>LEBLANC 2009.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le nom de l'auteur en bas-de-casse, le titre en italique, la collection, la ville puis la date : <i>LEBLANC 2009</i> <i>C. Leblanc, Reine du Nil au Nouvel Empire, Paris, 2009.</i>
Ouvrage anonyme ou sans nom d'auteur	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le titre original, parfois abrégé si besoin. <i>Joseph et Aséneth, p. 12.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Pour un ouvrage anonyme, préciser le titre original, puis l'initiale du prénom, le nom de l'éditeur (éd.) et/ou du traducteur (trad.), éventuellement le titre donné s'il diffère du titre original, la collection, le lieu d'édition, et la date. <i>Joseph et Aséneth</i> <i>Joseph et Aséneth. Introduction, texte critique, traduction et notes, M. Philonenko (éd.), Studia Post-Biblica 13, Leyde, 1968.</i> Dans l'exemple ci-dessus, l'ouvrage sera référencé à la lettre J de la bibliographie finale.
Source ancienne	<ul style="list-style-type: none"> Préciser en bas-de-casse le nom de l'auteur, suivi du titre ou de l'abréviation du titre; préciser ensuite le livre, le(s) paragraphe(s), puis la pagination de l'édition : <i>Hérodote, Histoires II, 15-16, p. 54.</i> S'il s'agit d'une source sans auteur, préciser le titre ou le nom donné complet, ou son abréviation : <i>P. Oxy. XI.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Le nom de l'auteur est en bas-de-casse, suivi du titre de l'ouvrage, de l'initiale du prénom et du nom de l'éditeur (éd.) ou du traducteur (trad.) du texte : <i>Hérodote, Histoires II</i> <i>Hérodote, Histoires, livre II, P.-E. Legrand (éd.), Paris, 1936.</i> Si la source n'a pas d'auteur : <i>P. Oxy. XI</i> <i>The Oxyrhynchus Papyri XI, B.P. Grenfell, A.S. Hunt (éd.), Londres, 1915.</i> Dans l'exemple ci-dessus, l'ouvrage sera référencé à la lettre O de la bibliographie finale (rubrique Sources anciennes).

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Réédition	<ul style="list-style-type: none"> Mettre la date de l'édition consultée : LABROUSSE 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Préciser la date de la parution originale suivie de la date de la réédition avec le numéro d'édition entre parenthèses ; si la date originale manque, préciser seulement le numéro d'édition : LABROUSSE 2012 A. Labrousse, <i>L'architecture des pyramides à textes I</i>, BiEtud 114, Le Caire, 1996, 2012 (2^e éd.).
Un même auteur avec plusieurs publications (même année ou années différentes)	<ul style="list-style-type: none"> Si l'on fait appel à plusieurs références d'un même auteur en même temps, répéter le nom et les séparer par un point-virgule : BALLET 1999, p. 72 ; BALLET 2000, p. 40-41. Dans le cas où pour un même auteur, il y a plusieurs ouvrages parus à la même date, indiquer une numérotation en a, b, c, etc. pour les différencier : MONTET 1960a, p. 96, pl. XII. MONTET 1960b, p. 170-172. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas où pour un même auteur, il y a plusieurs entrées, les classer par ordre chronologique : BALLET 1999 P. Ballet, <i>La vie quotidienne à Alexandrie</i>, Pluriel, Paris, 1999. BALLET, 2000 P. Ballet, «De l'Égypte byzantine à l'Islam. Approches céramologiques», <i>ArchIsl</i> 10, 2000, p. 29-53. Pour les publications d'un même auteur et d'une même année, classer les références bibliographiques par ordre alphabétique de titre sans oublier la numérotation en a, b, c, etc. : MONTET 1960a P. Montet, <i>Les constructions et le tombeau de Chéchanq III à Tanis</i>, Les fouilles de Tanis 3, [s.n.], Paris, 1960. MONTET 1960b P. Montet, «La chapelle de Sanouscrit I à Karnak», <i>CRAIBL</i>, 1959, 1960, p. 167-173.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Ouvrage collectif (à deux auteurs ou plus)	<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il y a deux ou trois auteurs, séparer les deux noms par une virgule : LECUYOT, LOYRETTE 1996. Plus de trois auteurs : mentionner le nom du premier suivi de <i>et al.</i> Dans le cadre d'un collectif avec un ou plusieurs éditeurs, la mention (éd.) est obligatoire : GALLOIS <i>et al.</i> (éd.) 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il y a deux ou trois auteurs, séparer leur nom par une virgule : LECUYOT, LOYRETTE 1996 G. Lecuyot, A.-M. Loyrette, «La chapelle de Ouadjmes, rapport préliminaire II», <i>Memnonia</i> 7, 1996, p. 111-122. Lorsqu'il y a plus de trois auteurs, détailler les noms de tous les auteurs. Ajouter (éd.) après le dernier nom, sans mettre l'abréviation au pluriel, dans le cadre d'un collectif avec un ou des éditeurs : GALLOIS <i>et al.</i> (éd.) 2008 G. Gallois, P. Grandet, L. Pantalacci (éd.), <i>Mélanges offerts à François Neveu : par ses amis, élèves et collègues à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire</i>, BdE 145, Le Caire, 2008.
Contribution dans un ouvrage collectif	<p>CHARRON 1998.</p> <p>GRENIER 1998.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'ouvrage n'a pas de nom d'auteur : mettre le titre de la contribution entre guillemets suivi de «in» en romain et du titre de l'ouvrage en italique : CHARRON 1998 A. Charron, «La sculpture en Égypte à l'époque ptolémaïque» in <i>La gloire d'Alexandrie</i>, catalogue d'exposition, musée du Petit Palais, Paris, 7 mai-26 juillet 1998, Paris, 1998, p. 170-179. L'ouvrage a un nom d'auteur : mettre le titre de la contribution entre guillemets suivi de «in» en italique, du ou des noms d'auteur/éditeur, et du titre de l'ouvrage en italique : GRENIER 1998 J.-C. Grenier, «Une hypothèse sur l'origine des monnaies de nomes» in W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), <i>Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur</i>, OLA 85, Louvain, 1998, p. 1331-1340. On se contentera de la référence abrégée de l'ouvrage collectif, telle qu'elle figure dans les notes infra-paginales, dans le cas où plusieurs entrées de contribution à ce même ouvrage sont citées. L'ouvrage collectif lui-même fait l'objet d'une entrée distincte avec une référence complète.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Fascicule, tome, volume	DALMAN 2012.	<ul style="list-style-type: none"> On mentionne un fascicule, un tome ou un volume juste après le titre de l'œuvre à laquelle il appartient. DALMAN 2012 G. Dalman, «Index des monuments par numéro» in L. Nehmé (éd.), <i>Atlas archéologique et épigraphique de Pétra</i>, fasc. 1 : <i>De Bāb as-Sīq au Wādī al-Farasah</i>, Paris, 2012, p. 751-790.
Article tiré d'un périodique	BALLET 1996. PICARD 2011.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'article entre guillemets et le périodique en italique sans oublier la tomaison en romain, éventuellement le numéro de fascicule en romain, et les pages : BALLET 1996 P. Ballet, «Potiers et fabricants de figurines dans l'Égypte antique», <i>CCE</i> 4, 1996, p. 113-122. Dans le cas d'un article d'un dossier de revue, on mettra l'article entre guillemets, suivi de <i>in</i>, de l'initiale du prénom et du nom du coordinateur suivi de (éd.), du titre du dossier en italique suivi d'une virgule, de la mention «dossier» ou «numéro spécial» et du nom du périodique en italique, sans en oublier la tomaison en romain, ni les pages : PICARD 2011 C. Picard, «Espaces maritimes et polycentrisme dans l'Islam abbasside» in A. Nef, M. Tillier (éd.), <i>Le polycentrisme dans l'Islam médiéval</i>, dossier des <i>AnIsl</i> 45, 2011, p. 23-46.
Supplément à une revue	SAGONA 2004, p. 22-25.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le titre du supplément en italique, puis suppl. en romain, suivi du nom de la revue en italique, sans oublier la tomaison en romain : SAGONA 2004 A. Sagona (éd.), <i>A View from the Highlands</i>, suppl. aux <i>Ancient Near Eastern Studies</i> 12, Louvain, 2004, p. 22-25.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Actes de colloque	MENU 2004.	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter en italique le lieu et les dates de déroulement du colloque à la suite du titre de l'ouvrage: MENU 2004 B. Menu (éd.), <i>La dépendance rurale dans l'Antiquité égyptienne et proche-orientale. Actes du colloque Aidea, Banyuls-sur-Mer, 2001</i>, BdE 140, Le Caire, 2004. Dans le cas où la mention « Actes de colloque » ne figure pas sur la page de titre de l'ouvrage référencé, on composera Actes de colloque en romain et bas-de-casse comme dans le cas d'un catalogue d'exposition.
Catalogue d'exposition	ANDREU 2002.	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter, après le titre de l'ouvrage, la mention « catalogue d'exposition », le lieu (ville, musée) et les dates de l'événement en romain : ANDREU 2002 G. Andreu (éd.), <i>Les artistes de Pharaon. Deir-el-Médineh et la Vallée des Rois</i>, catalogue d'exposition, musée du Louvre, Paris, 15 avril-22 juillet 2002, Paris, Turnhart, 2002.
Catalogue de musée	ZIEGLER 1990.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser le nom du musée en romain après le titre du catalogue : ZIEGLER 1990 C. Ziegler, <i>Catalogue des stèles, peintures et reliefs égyptiens à l'Ancien Empire et à la Première Période intermédiaire</i>, musée du Louvre, Paris, 1990.
Article ou notice de dictionnaire ou d'une encyclopédie	<p><i>Le Petit Robert</i>, s.v. « pharaon ».</p> <p>ALTENMÜLLER 1977.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le nom du dictionnaire ou de l'encyclopédie en italique, préciser ensuite la date, la page, éventuellement la ou les colonnes (col.) suivis de s.v. en italique et du titre de la notice entre guillemets : <i>Le Petit Robert</i>, s.v. « pharaon » <i>Le Petit Robert</i>, 1996, p. 1656, col. b, s.v. « pharaon ». Mettre le nom du dictionnaire ou de l'encyclopédie en italique après l'auteur, préciser ensuite la date, la ou les colonnes (col.) suivis de s.v. en italique et du titre de la notice entre guillemets : ALTENMÜLLER 1977 B. Altenmüller, <i>LÄ III</i>, 1977, col. 46-47, s.v. « Horus von Libyen ».

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Relation de voyage	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les relations de voyageurs : <ul style="list-style-type: none"> – Soit l'appel fait référence directement au texte de l'auteur (en bas-de-casse), suivi de la date originale : Anthoine Morison 1697, p. 15. – Soit l'appel fait référence à la réinterprétation de l'éditeur scientifique de l'ouvrage consulté : Anthoine Morison (1697), édité par GOYON 1976, p. 15. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas des relations de voyageurs mettre la référence bibliographique : <ul style="list-style-type: none"> – Soit au nom de l'auteur dans la bibliographie générale, on ne répète pas dans ce cas le nom de l'auteur avant le titre. Anthoine Morison 1697 Le Voyage en Égypte d'Anthoine Morison (1697), éd. G. Goyon, Voyageur 17, Le Caire, 1976. – Soit dans la bibliographie générale si l'appel en note de bas de page mentionne l'éditeur. GOYON 1976 Goyon, Georges (éd.), Le Voyage en Égypte d'Anthoine Morison 1697, Voyageur 17, Le Caire, 1976.
Œuvre littéraire	<ul style="list-style-type: none"> • Pour un auteur littéraire moderne (à partir du XIX^e s.), le nom sera en petites capitales, suivi de la date de publication originale de son œuvre : HUGO 1829, p. 15. • Pour un auteur littéraire contemporain, le nom sera en petites capitales, suivi de la date : MANSOUR 1973, p. 26. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'un auteur littéraire moderne, indiquer le nom d'usage, le titre de l'ouvrage, la date de publication originale entre parenthèses, la collection, la ville, la date de publication de l'édition consultée : HUGO 1829 Victor Hugo, <i>Les Orientales</i> (1829), Les Classiques de Poche, Paris, 2000. • Dans le cas d'un auteur littéraire contemporain, indiquer l'initiale du prénom suivie du nom, le titre de l'ouvrage, collection, puis la ville et la date de publication de l'ouvrage consulté : MANSOUR 1973 J. Mansour, <i>Histoires nocives</i>, Paris, 1973.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Document d'archives	BRUYÈRE 1922-1923, p. 3.	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cas d'un document d'archives, indiquer l'initiale du prénom suivie du nom, le titre du document, la date originale entre parenthèses, la nature du document (carnet de fouille, rapport, etc. suivi de la mention : manuscrit, photographie, plan, etc.), le lieu de conservation et son n° d'inventaire (si possible) et/ou une pagination : BRUYÈRE 1922-1923 B. Bruyère, « Journal de fouille » (1922-1923, 1924, 1925), carnet de fouille, manuscrit, conservé aux Archives de l'Ifao, cahier DEM 1.
Source arabe	Se référer aux Règles particulières aux ouvrages en arabe, document « Normes bibliographiques du domaine arabisant ».	
Article de journal	NEHMÉ 2004.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'initiale et le nom de l'auteur, le titre de l'article entre guillemets, le nom du journal, son n° de parution en romain, la date et la page. NEHMÉ 2004 L. Nehmé, « Hégra, la cité méconnue », <i>CNRS le journal</i> 172, mai 2004, p. 4.
Thèse ou mémoire	DE VISSCHER 2011.	<ul style="list-style-type: none"> Préciser la nature de l'écrit (mémoire de DEA, mémoire de master 1, mémoire de master 2, mémoire de maîtrise, thèse de doctorat, thèse de 3^e cycle, mémoire de l'EHESS, etc.) et le nom de l'université : DE VISSCHER 2011 C. De Visscher, <i>Étude typologique des stèles égyptiennes : essai d'analyse qualitative et quantitative</i>, thèse de doctorat, université Charles-de-Gaulle – Lille-III, 2011.
Rapport de fouille ou d'activité	CHEVRANT 2014, p. 180-184.	<ul style="list-style-type: none"> Toujours mentionner la nature du rapport (rapport de fouille, rapport final d'opération, rapport d'activité, etc.), si le rapport n'est pas publié par un éditeur, préciser l'institut pour lequel il a été rédigé : CHEVRANT 2014 P. Chevrant, « La bibliothèque » in <i>Rapport d'activité 2012-2013</i>, rapport d'activité, suppl. au BIFAO 113, Le Caire, 2014, p. 180-184.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
Publication en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Si c'est possible, préciser la pagination et/ou les numéros de paragraphe (comme c'est le cas sur <i>OpenEdition</i>) : EYCHENNE 2013, p. 62-99, § 4-12. • Préciser la pagination s'il s'agit d'un PDF : EYCHENNE 2013, p. 62-63. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser la plateforme de publication, la date de consultation de l'article ou de l'ouvrage ainsi que l'URL permanent : EYCHENNE 2013 M. Eychenne, <i>Liens personnels, clientélisme et réseaux de pouvoir dans le sultanat mamelouk (milieu XIII^e-fin XIV^e siècle)</i>, Études arabes, médiévales et modernes 278, Beyrouth, Damas, 2013, livre en ligne sur OpenEdition Books, http://books.openedition.org/ifpo/3958, consulté le 11/12/2013.
Base de données	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser le nom de la base de données, suivi du numéro d'identification de la notice ou de l'objet : Cachette de Karnak, CK7. 	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer le nom suivi de la mention « base de données en ligne », de l'URL permanent et de la date de consultation : Cachette de Karnak, CK7 Cachette de Karnak, CK7, base de données en ligne, http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?&os=6, consulté le 17 février 2014.

Un second système bibliographique plus contraignant est possible, mais non souhaitable. Les éditions de l'Ifao privilégient le premier. Dans ce second système, les références bibliographiques seront entièrement mentionnées en note de bas de page selon les normes exposées dans le tableau. Suite à la première occurrence, il est possible de recourir aux abréviations suivantes :

<i>ead.</i>	pour ne pas répéter le nom d'une même auteure
<i>id.</i>	pour ne pas répéter le nom d'un même auteur
<i>ibid.</i>	pour ne pas répéter l'auteur, le titre, la collection
<i>op. cit.</i>	pour remplacer le titre d'un ouvrage déjà mentionné une première fois
<i>loc. cit.</i>	à placer juste après le nom de l'auteur pour ne pas répéter la mention complète

Dans le cas de monographie ou d'ouvrage collectif, présenter impérativement une bibliographie générale en fin d'ouvrage.